



Commune de
DABO



www.bucher-photo.com
<http://bucher-photo.tumblr.com>
<https://www.flickr.com/photos/patrice-bucher/>
www.facebook.com/patrice.bucher

Bulletin N°54 - Décembre 2020

SOMMAIRE



<u>MOT DU MAIRE</u>	1
<u>ETAT CIVIL</u>	
FAIRE-PART DE NAISSANCE	2
FAIRE-PART DE MARIAGE	3
FAIRE-PART DE DECES	4
ANNIVERSAIRES	5
<u>VIE COMMUNALE</u>	
LES ECOLES	6 à 11
LE PERISCOLAIRE	12-13
POUR NOS SENIORS	14
COMMEMORATIONS PATRIOTIQUES	15
BOIS BOURGEOIS	16
POINT SUR L'AVANCEE DES TRAVAUX DE LA MARPA	17 à 19
LE RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	20-21
LES TRAVAUX DES INTERVENANTS EXTERIEURS	22
LES CHANTIERS ET TRAVAUX COMMUNAUX	23-24
LES PROJETS MUNICIPAUX POUR 2021	24
<u>VIE ECONOMIQUE</u>	
ARTISANS, COMMERCANTS, ENTREPRISES ET PROFESSIONS LIBERALES	25-26
<u>VIE CITOYENNE</u>	
L'EPIDEMIE DE CORONAVIRUS	27
LES INCIVILITES ET LES SIGNALEMENTS DE DOMMAGES SUR RESEAUX	28
LES MESSTIS ET LES OPERATIONS CARITATIVES	29
<u>VIE ASSOCIATIVE</u>	
LE CLUB VOSGIEN DU PAYS DE DABO et LA TEAM FOULEES DE LA ZORN	30
BABYLUNE ET POMME D'API	31
<u>DIVERS</u>	
SAPEURS POMPIERS, MAIRIE et GENDARMERIE	32
DON DU SANG, BIBLIOTHEQUE et FLASH INFO TRI	33

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DABO

Responsable de publication : Eric Weber.

Rédaction et composition : Sophie Morel.

Photographie de la page de garde : Patrice Bucher Photographie du sommaire : Jean-Claude Nassoy.

Illustrations / photographies : parents des nouveaux nés, mariés de l'année, associations locales, écoles, Bernard Eschenbrenner, le Républicain Lorrain, élus et personnels municipaux.



Le Conseil Municipal (auquel se rajoutent Mmes Sylvie KNOLL, Elisabeth LE MEUR, Angélique KLEIN et M. Franck CHEVRIER).

MOT DU MAIRE

Chers habitants de la Commune de Dabo,

Nous venons d'achever une année que nous souhaitons tous oublier rapidement.

Qui aurait pu imaginer, il y a tout juste un an, que nous allions vivre au rythme de confinements successifs, de couvre-feux, de gestes barrières, de protocoles sanitaires, d'annulations de manifestations, d'activités culturelles et sportives, de fermetures de commerces, de restaurants et d'écoles, de télétravail... et de surcroît avec un masque sur le visage !

Voici une situation bien atypique pour un début de mandat, mais la nouvelle équipe municipale a bien trouvé ses marques et ces 6 premiers mois nous ont permis de travailler sur de nombreux sujets qui nous paraissent essentiels.

Malgré le contexte sanitaire, vous découvrirez en feuilletant ce bulletin, une rétrospective des événements et faits marquants de l'année, mais également les premiers investissements réalisés et prévus, indispensables à un service à la population plus efficace, tout en maîtrisant au mieux le budget Communal.

Je profite également de ces quelques lignes pour remercier vivement l'ancien Maire, Joseph Weber, pour son engagement et ses 36 années passées au service de la Commune. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite !

Vous avez peut-être découvert le nouveau site Internet de la Commune. Si ce n'est pas encore fait, n'hésitez pas à vous rendre sur www.dabo.fr ou sur la Page Facebook « Commune de Dabo ». Ces canaux de communication nous permettent de vous apporter des informations rapidement mais également de mettre en avant le dynamisme de nos commerces, entreprises et associations.

Au nom de l'ensemble des élus et du personnel Communal, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle soit meilleure que 2020 !

Votre Maire
Eric WEBER.



De gauche à droite : Muriel BENTZ (5^{ème} Adjointe), Nicolas GASSER (4^{ème} Adjoint), Marie-Reine LEHRER (1^{ère} Adjointe), Eric WEBER (Maire), Jean-Michel WILMOUTH (2^{ème} Adjoint), Anne DILLENCHNEIDER (3^{ème} Adjointe), David ANTONI (6^{ème} Adjoint).

FAIRE-PART DE NAISSANCE



Zélie CHRISTOPH
6 janvier



Anaé LARVOR
7 janvier



Lésia SCHER
10 janvier



Lola SCHOTT
19 janvier



Elio CAMPUZANO
23 février
Parti trop tôt rejoindre les anges



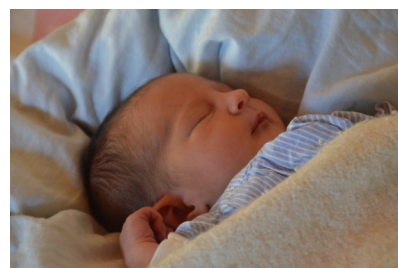
Abigail WOLFF
2 mai



Noéline SITZ
3 mai



Elina ARGANT
22 juin



Lison OBER
16 juin



Méline SCHROEDER
24 juillet



Manon ADELINE
5 août



Mila FLETSCHINGER
2 septembre



Juliette RAMM
29 septembre



Rémi DILLENSCHNEIDER
27 octobre

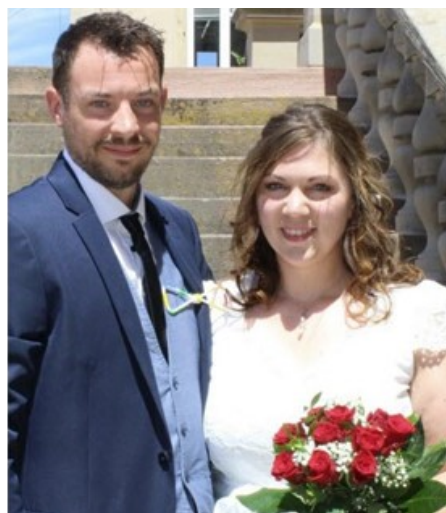


Inès LITSCHER
29 novembre

FAIRE-PART DE MARIAGE



Gilles DENIER et Bernard TRACZ
15 juin



Delphine et Rémy RUIIN
Mariés à Sarrebourg
le 4 juillet



Brigitte et Dominique FISCHER
4 juillet



Aurélia et Lionel FISCHER
18 juillet



Tiffanie et Vincent DILLENSCHNEIDER
5 septembre



Anne et Yannick ZIMMERMANN
12 septembre

FAIRE-PART DE DECES



Avec nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées.

ANTONI née STENGEL Bernadette (10 rue Saint Léon IX)
HEINTZ née SPITZER Marie (21 rue Saint Léon IX)
WEBER née HERGERSHEIMER Thérèse (9 rue des Vergers)
FETTER née SCHUSTER Charlotte (3 rue de la Forêt Brûlée)
KIMENAU Jean-Claude (3 chemin de Saverne)
KOCH née WALTER Christiane (12B rue du Château)
REMBUSCH née GUITTRE Marthe (19 rue Saint Léon IX)
ALBRECHT Vincent (5 impasse des Prés)
PHILLIPPS Laurent (11 rue Sainte Odile)
UNDREINER née DILLENCHNEIDER Ida (18 rue du Nusskopf)
BLAISE née DIEDA Lucie (14 rue des Jardins)
SCHOTT née OTT Marie-Thérèse (16 place de l'Eglise)
SCHOTT Dominique (60 rue Charles de Gaulle)
CAMPUZANO Elio (29 rue Charles de Gaulle)
SCHOTT née DERLER Thérèse (3 rue de la Grotte)
OBERLE Jean-Pierre (8 rue des Fleurs)
FREYERMUTH Chantal (54 rue Charles de Gaulle)
RUFFENACH Joseph (14 rue des Vosges)
HAECKLER Alphonse (48 rue Leclerc)
BOLLEY Daniel (12 rue des Rochers)
SCHRECK Claude (13 rue Saint Léon IX)
KURTZ née REMBUSCH Marie (28 rue des Pins)
MULLER Jean (3 rue Saint Léon IX)
SCHOTT née SCHER Solange (8 rue du Château)
WEBER Albert (39 rue Charles de Gaulle)
ANSTETT Monique (1 rue des Jardins)
CAUDWELL née BOURGINE Geneviève (19 rue du Belvédère)
CHRISTOPH Laura (60a rue Foch)

née le 26.10.1936 / décédée le 27 décembre
née le 03.07.1924 / décédée le 30 décembre
née le 09.04.1930 / décédée le 16 janvier
née le 16.10.1933 / décédée le 19 janvier
né le 01.07.1944 / décédé le 9 février
née le 18.12.1939 / décédée le 13 février
née le 30.01.1929 / décédée le 8 mars
né le 30.09.1982 / décédé le 26 mars
né le 01.05.1970 / décédé le 1^{er} avril
née le 22.11.1923 / décédée le 16 avril
née le 24.10.1940 / décédée le 20 mai
née le 13.08.1946 / décédée le 24 mai
né le 20.05.1967 / décédé le 05 juin
né le 23.02.2020 / décédé le 20 mai
née le 05.03.1933 / décédée le 27 juin
né le 19.10.1954 / décédé le 14 juillet
née le 26.10.1956 / décédée le 22 juillet
né le 10.07.1935 / décédé le 14 aout
né le 02.08.1941 / décédé le 25 aout
né le 14.07.1952 / décédé le 1^{er} septembre
né le 29.06.1972 / décédé le 20 septembre
née le 20.05.1925 / décédée le 30 septembre
né le 21.08.1941 / décédé le 5 octobre
née le 23.03.1952 / décédée le 5 octobre
né le 26.03.1941 / décédé le 10 octobre
née le 14.08.1940 / décédée le 29 novembre
née le 09.02.1950 / décédée le 10 décembre
née le 17.04.2000 / décédée le 12 décembre

Décès de personnes originaires de la Commune :

FALTOT née KLEIN Hélène
LAFORGE née BRANDMEYER Joséphine
FOGEL Alvin Joseph
VIX née SCHWALLER Elise Bernadette
LIENHART née METTLING Marthe
GUITTRE Pierre
SCHWALLER née BENTZ Anneliese
BACHMAIR André
HUSSER Alvin
SCHWALLER Jean-Paul
MEYER née GUITTRE Marie-Joséphine
SCHERMANN née FOGEL Madeleine
ZIMMERMANN née RUFFENACH Marie-Joséphine
FROMMWEILER Jean
ERTLE née SCHWALLER Hélène

née le 20.08.1931 / décédée le 12 janvier à Dabo
née le 10.01.1924 / décédée le 22 janvier à Tremblay
né le 26.05.1937 / décédé le 9 février à Sarrebourg
née le 19.11.1932 / décédée le 2 mars à Buswiller
née le 23.04.1923 / décédée le 9 avril à Ingwiller
né le 20.02.1942 / décédé le 29 avril à Lunéville
née le 30.01.1952 / décédée le 18 juin à Saverne
né le 28.06.1958 / décédé en aout 2020
né le 05.10.1931 / décédé le 12 aout à St Julien les Metz
né le 16.07.1936 / décédé le 11 octobre à Sarrebourg
née le 04.09.1929 / décédée le 9 novembre à Hayange
née le 21.03.1930 / décédée le 12 novembre à Sarrebourg
née le 23.10.1935 / décédée le 28 novembre à Niderviller
né le 06.02.1980 / décédé le 16 novembre à Bust
née le 31.05.1926 / décédée le 16 décembre à Munster

Nous vous rappelons qu'il est important d'informer la mairie du décès de vos proches pour la mise à jour des registres d'état civil. Par ailleurs, le dépôt ou l'inhumation d'urnes dans les tombes familiales - ainsi que tous types de travaux réalisés dans l'enceinte d'un cimetière (exemple : réfection d'une pierre tombale) - doit faire l'objet d'une autorisation du maire.



ANNIVERSAIRES DE MARIAGE



Noces d'Or

Solange et Jean-Marie SCHOTT (13/03/1970)
 Lucienne et Jean-Claude WEBER (24/04/1970)
 Carment et Jean-Claude ANSTETT (25/04/1970)
 Lucie et Alphonse GASSER (02/05/1970)
 Nicole et Michel GRADITSCH (02/05/1970)
 Marie-Thérèse et Georges SCHOTT (06/06/1970)
 Agathe et Jean-Marie MEYER (23/10/1970)
 Lydia et Benjamin BACHMANN (24/10/1970)
 Marie-Claire et Blaise FUCHS (30/10/1970)



Noces de Diamant

Anne et Marc POUSSARD
 (11/03/1960)
 Christiane et Nicola TASSONE
 (14/03/1960)
 Gabrielle et Achille LAMBOUR
 (08/08/1960)
 Nini et Lucien RAMM
 (23/09/1960)



Noces de Palissandre

Jeanne et Gérard DIEBOLD
 (03/06/1955)
 Octavie et Gilbert KIMENAU
 (28/12/1955)



Noces de Sienne

Jacqueline et Roger FREYERMUTH
 (06/08/1946)



ANNIVERSAIRES

En raison de la situation sanitaire, la délégation d'élus n'a pas pu aller à la rencontre de nos anciens qui fêtaient cette année leur 90^{ème} anniversaire et plus. Les membres du Conseil Municipal souhaitent néanmoins leur renouveler un Heureux Anniversaire, une bonne santé et une longue vie !



90 ans

Marie AMANN, Marie ANSTETT,
 Joseph APPREDERISSE, Louise BAER,
 Léon BARTH, Hildegarde BERLOCHER,
 Lina BERLOCHER, Yvonne
 DILLENCHNEIDER, Charles HUSSER,
 Alice KREMER, Marie-Jeanne RAMM,
 Mathilde RAMM, Thécla RUFFENACH,
 Eliane SCHREIBER et Joséphine
 SCHWALLER.



+ de 90 ans

Alice AIME, Georgette BAER, Irène DILLENCHNEIDER,
 Erna FOGEL, Jacqueline et Roger FREYERMUTH,
 Yvonne HORNSPERGER, Marcel HUMBERT,
 Marguerite KLEIN, Joseph KURTZ, Emma LAMBOUR,
 Marceline LEHRER, Jeanine LINGENHELD, Marceline
 RAMM, Lily RUFFENACH, Elise SCHMITT, Jeanne
 SCHOTT, Marie SCHOTT, Marcel SCHOTT, Anne
 SCHWALLER, Juliette SCHWALLER, Marie-Mathilde
 SCHWALLER, Arthur SCHWALLER
 et Jeanne THIRIAT.

Les effectifs scolaires

2020-2021

Groupe scolaire Simone VEIL			
Ecole	Classe	Enfant/classe	Effectif total
Maternelle	P.+M.	9+11	20
	P.+Gr.	6+13	19
Total maternelle			39
Primaire	CP	19	19
	CE1+CE2	13+6	19
	CE2+CM1+CM2	5+8+9	22
Total primaire			60

Les enseignants

Mmes Bonne-Colas, Dutordoir, Guy, Lesquir, Muller, Vallée et M. Kauffmann

Mmes Pochet, Kremer et M. Massignan

Regroupement Pédagogique Intercommunal				
Ecole	Classe	Enfant/classe	Effectif total	
Haselbourg	Maternelle	P.+M.+Gr.	6+6+13	25
		Total maternelle		25
La Hoube	Primaire	CP+CM1+CM2	9+6+7	22
		CE1+CE2	12+10	22
Total primaire			44	

La rentrée des Maternelles...

... au groupe scolaire Simone Veil :



... au RPI :



Les activités et sorties éducatives ...

... au groupe scolaire Simone Veil :

PROJET EQUITATION : Les 2 classes de maternelle avaient prévu de passer 6 journées au centre équestre de Réding en mars et avril dernier. En raison du confinement, seulement 2 séances ont pu se tenir au grand dam des enfants qui ont vivement apprécié ces interactions avec les animaux !



Ainsi, dans le manège, les enfants ont pu promener les poneys à la longe, puis les ont montés. A l'issue des séances, ils ont pansé les poneys ; ce qui leur a permis, tout en les brossant, de les caresser longuement.



Ces séances ont également permis aux élèves de visiter l'ensemble des installations du centre équestre et de découvrir tout le matériel nécessaire à la pratique de l'équitation.



PROJET « DECHETS » : Les 23 janvier et 13 février, Fanny et Caroline sont venues animer un atelier pédagogique. La 1^{ère} séance a été consacrée au visionnage d'un film sur la thématique, puis les enfants ont appris à trier correctement les déchets qu'ils avaient apportés de la maison (mettre ensemble ceux qui se ressemblent). A cette occasion, il leur a été expliqué en quelle matière ils étaient faits et dans quelle poubelle il fallait les jeter. A l'aide de boîtes à chaussures, les enfants ont aussi pu visualiser le volume de déchets produit chaque jour par chaque personne.



Mes déchets d'une journée.

Lors de la 2^{nde} séance, les enfants ont appris à fabriquer du papier recyclé et à coudre un sac avec ; puis ils ont cuisiné un goûter « zéro déchet » (et cela commence avec les courses en faisant attention à prendre le moins d'emballage possible, surtout ceux en plastique qui ne sont pas bons pour la Nature !).



Le 2 juillet dernier, la classe de CM1-CM2 a effectué près de 13km de marche dans la forêt domaniale de Dabo, en passant par la Table de la Paie, la maison forestière du Jaegerhof ainsi que la Croix du Loup. Les élèves ont pu ainsi découvrir, avant de partir au collège pour certains, l'espace proche de leur bien-aimée école.



Table de la Paie



... au RPI :



L'année scolaire 2019/2020 a été particulière pour tous : écoliers, enseignants et parents.

Avant de vous présenter les quelques activités menées en lien avec des projets pédagogiques et éducatifs, je tiens, au nom de l'équipe du RPI de la crête, à remercier :

- les parents qui se sont investis à nos côtés pour la réussite de leurs enfants et le maintien du lien avec l'école;
- les élèves pour leur travail, leurs mots, leurs messages, leurs appels, leurs sourires et leur insouciance;
- le personnel communal grâce à qui nous pouvons travailler dans de bonnes conditions.

Tout cela a été et demeure indispensable pour continuer à apprendre et à grandir ensemble !

Julie DIEDA



Une classe « verte » et « vermeil » ... pour un atelier d'écriture intergénérationnel !

Les élèves ont échangé avec les anciens du village pour rédiger des textes sur la vie d'autrefois : métiers, traditions, anecdotes personnelles... les sujets étaient riches et variés. Les enfants ont appris avec les anciens ou aux anciens à se saisir d'un logiciel de traitement de texte, à rechercher des photos pour illustrer leurs propos et à les insérer dans un document.

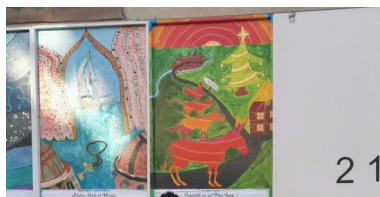
Les activités menées au cours de l'année scolaire écoulée...

En décembre 2019, les écoliers de La Hoube se sont rendus deux fois au cinéma :

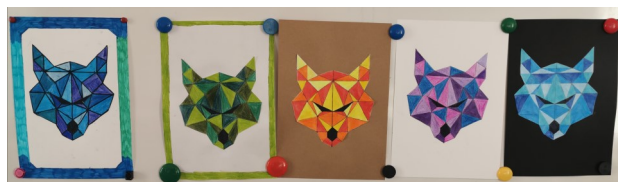
- Lors de la 1^{ère} séance, ils ont visionné "Le cristal magique" : un dessin animé traitant de l'importance de préserver les ressources naturelles. Cette séance était offerte par les communes de Dabo et Haselbourg, à l'occasion de la St Nicolas.
- La 2^{nde} séance a été l'occasion de découvrir le film "Marche avec les loups". A la suite de cette projection, les élèves ont travaillé sur le thème du loup, notamment en sciences et en arts plastiques.



LA HOUBE - CE2/CM1/CM2
Il était une fois... Le Partage



CP-CE1 Ensemble on est plus forts! LA HOUBE



Les élèves ont également participé au concours départemental "Mosel'lire". En raison de la crise sanitaire, il n'y a malheureusement pas eu de délibération du jury mais chaque classe participante a reçu 50 € en chèque-lire pour alimenter la bibliothèque de son école.



Dans le cadre du calendrier de l'avent à Sarrebourg, les élèves ont produit 2 panneaux aux titres évocateurs : les CP-CE1 ont travaillé sur le conte "Les musiciens de Brêmes" tandis que les CE2-CM1-CM2 phosphoraient sur celui de "La petite fille aux allumettes". Ils ont retrouvé tous les autres écoliers participants lors d'un après-midi festif à la salle des fêtes de Sarrebourg où chants de Noël et goûter étaient au rendez-vous.

Du 06 au 13 mars, CE2, CM1 et CM2 sont partis en classe transplantée au centre Vigy près de Metz.

Une semaine « culturelle et sportive » avec au programme...

- Sur le plan sportif : initiation au tir à l'arc, baseball, Kin-ball, parcours sportifs et course d'orientation.
- Au niveau culturel : découverte du milieu urbain et du patrimoine historique de la ville de Metz avec les visites guidées de la Cathédrale, du centre-ville et de la gare. Les élèves ont pu visiter le théâtre et ses coulisses, notamment l'atelier de fabrication des décors. Les musées de la Cour d'Or et le centre Pompidou de Metz les ont également émerveillés. En se rendant au Centre Européen et en visitant la maison Robert Schuman, les enfants ont travaillé sur la construction de l'Union Européenne.

Le soir, les veillées ont permis de prolonger des journées déjà bien remplies en découvertes et émotions ; avec des contes dans l'écurie à la lumière d'une petite lampe, de la relaxation et du théâtre... mais aussi, et surtout, une promenade au clair de lune sans aucune lumière artificielle où tous les sens étaient en éveil pour s'ouvrir au monde merveilleux de la nature !

Un séjour riche et plein d'humanité dont nous mesurons aujourd'hui encore plus l'importance !



Parcours sportifs



Tir à l'arc



Baseball



Kin-ball



Théâtre : salle et atelier de fabrication des décors



Gare



Cathédrale



Maison Robert Schuman



Centre Européen



Musée de la Cour d'Or

Projet d'école de l'année 2020-2021 : Découverte et protection de l'environnement

A la reprise des cours après le confinement, c'est avec joie que certains écoliers ont retrouvé les chemins de l'école que, très vite, ils ont quitté pour partir à la découverte de notre très proche milieu forestier, créant ainsi un véritable contraste avec le milieu urbain découvert lors de leur classe transplantée du mois de mars.

Lors de cette journée de randonnée, les enfants ont découvert la flore locale ; ils ont également pu relever plusieurs empreintes d'animaux et se sont initiés au « Landart » en créant des mandalas avec les éléments naturels trouvés autour d'eux.



Qu'il est bon de se retrouver ... enfin tous ensemble et à l'extérieur !

M. Massignan et Mme Dieda souhaite à tous leurs élèves et parents ainsi qu'aux habitants de la Commune, une très belle année à venir en mesurant l'importance des petits bonheurs essentiels et de la nécessité de préparer au mieux notre jeunesse à un avenir le plus serein possible.

Centre Pompidou... tout doux



Le Péri-scolaire

1. L'accueil périscolaire

Julia BOUR et son équipe d'animation accueillent les enfants des écoles de Dabo et Haselbourg sur trois sites différents : Laetitia et Mélaïne à Dabo, Déborah et Mélaïne à Haselbourg, Martine à Schaeferhof.

L'accueil périscolaire fonctionne de la manière suivante :

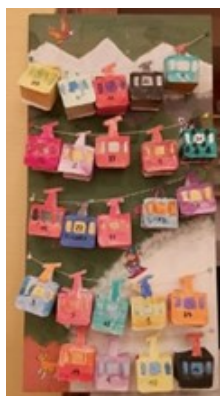
- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h00 à 18h30 avant et après les heures de classe.
- Les temps du matin et du soir sur les 3 sites.
- Le temps du midi uniquement sur les sites de Dabo et Haselbourg.

La fréquentation moyenne globale est de 15 à 50 enfants selon le temps d'accueil de la journée.

En 2020, le fonctionnement du Péri-scolaire a fortement été chamboulé par la pandémie de covid-19 mais le service a su s'adapter, tout au long de l'année et des divers protocoles sanitaires successifs du Gouvernement, pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles et assurer leur sécurité et leur bien-être :

- Entre le 15 mars et le 18 mai : Fermeture de l'accueil durant le confinement strict.
- A partir du 18 mai : Ouverture d'un site (salle de sport de l'école Simone Veil à Dabo) pour les enfants des personnels prioritaires et des familles dont les 2 parents travaillaient en présentiels. 5 enfants ont bénéficié de cet accueil « sur mesure ».
- A partir du 4 juin : Accueil d'enfants (depuis la grande section de maternelle jusqu'au CM2) sur les trois sites avec une capacité d'accueil limitée à seulement 10 places en raison d'un protocole sanitaire contraignant : renforcement des mesures d'hygiène dans les bâtiments, aménagement des locaux pour que chaque enfant ait INDIVIDUELLEMENT sa table, son espace de jeux et son matériel.
- A partir du 22 juin : Reprise de l'activité « normale » du service en lien avec la réouverture officielle des écoles. Bien évidemment, le protocole sanitaire a perduré et les enfants ont été regroupés par « groupe classe » pour limiter les interactions sociales entre groupes.
- A la rentrée scolaire 2020-2021 : Les 3 sites ont réouvert avec une séparation des enfants en 2 groupes, les maternels et les primaires.
- Depuis le 2 novembre (et le re-confinement partiel) : Application de nouvelles mesures sanitaires avec notamment l'obligation, pour les enfants de plus de 6 ans, de porter le masque (sauf pour la prise de repas); les enfants sont à nouveau séparés par « groupe classe » avec du matériel spécifique à chaque groupe et les animatrices sont vigilantes à la distanciation entre groupes et au lavage régulier des mains. Au niveau des bâtiments, l'aération et la désinfection des locaux et du matériel sont également renforcées.

Malgré tous ces changements, l'équipe d'animation a fait son maximum pour proposer aux enfants des animations diverses et variées et pour leur faire passer de bons moments de détente.



2. Les accueils de loisirs

Ils sont proposés à chaque période de vacances scolaires à l'école primaire du groupe scolaire Simone Veil et fonctionnent de la manière suivante :

- La 1^{ère} semaine des vacances de la Toussaint, d'Hiver et de Printemps et pendant tout le mois de juillet.
- Les horaires d'ouverture sont de 9h à 17h (avec possibilité de garde étendue de 7h30 à 9h et de 17h à 18h).
- La fréquentation moyenne pour chaque accueil est de 25 à 30 enfants.

Pour cette année, l'équipe d'animation était composée de Julia, Martine, Mélanie, Chloé, Capucine, Romane et Mylène :

- L'accueil de février a eu lieu dans les conditions habituelles ; de nombreuses activités ont ainsi pu être organisées autour des thématiques suivantes : l'hiver, carnaval et « bricolons et jouons avec nos mains et nos pieds ». Une sortie au cinéma a également pu avoir lieu.
- L'accueil d'avril a dû être annulé en raison de la crise sanitaire.
- L'accueil de juillet a dû être aménagé : seulement 2 semaines d'accueil et uniquement pour les enfants à partir de 6 ans. Un protocole sanitaire spécifique a été mis en place : 2 zones d'accueil pour 2 tranches d'âges différentes (les moins de 8 ans et les plus de 8 ans). De nombreuses activités ont été proposées aux enfants et ont rythmé leurs deux semaines de loisirs : bricolage et décoration (notamment dans la cour de récréation et les escaliers de l'école), activités sportives, cuisine sur le thème de la musique, de Disney, ainsi qu'une promenade dans le village.
- L'accueil du mois d'octobre a également été organisé avec 2 groupes d'enfants (les moins de 6 ans et les plus de 6 ans). Durant la semaine les enfants se sont amusés autour des thèmes suivants : l'automne, les animaux de la forêt et Halloween. Pour celles et ceux qui le souhaitaient (animatrices et enfants) : une journée « pyjama » a été organisée.



Renseignements et inscriptions :
Auprès des animatrices ou de la directrice.

Tarification :
Les activités sont cofinancées par la CAF et les communes de Dabo et Haselbourg.

PERISCOLAIRES CENTRES DE LOISIRS Communes de DABO et HASELBOURG

DABO..... 03 87 24 48 18
dabo.peri@gmail.com

HASELBOURG..... 09 62 14 87 02
haselbourg.peri@gmail.com

SCHAEFERHOF..... 03 87 24 51 18
schaeferhof.peri@gmail.com

Contact responsable des services
06 42 46 56 09
contact.loisirs.57850@gmail.com



Grille tarifaire 2020-2021 :

Quotient familial	Réduction applicable	Périscolaire					ALSH					
		matin	Midi	Midi sans repas	Soir	Forfait journée complète	Journée complète de 9h à 17h	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas	Journée complète sans repas	Temps de garde du matin avant 9h	Temps de garde du soir de 17h à 18h
Plus de 1100€	tarif plein	2,35 €	8,80 €	2,35 €	3,45 €	12,75 €	14,40 €	9,95 €	4,45 €	8,90 €	1,50 €	1,50 €
De 761€ à 1100€	8,00%	2,16 €	8,10 €	2,16 €	3,17 €	11,73 €	13,25 €	9,16 €	4,10 €	8,19 €	1,38 €	1,38 €
De 476€ à 760€	20,00%	1,88 €	7,04 €	1,88 €	2,76 €	10,20 €	11,52 €	7,96 €	3,56 €	7,12 €	1,20 €	1,20 €
Moins de 476€	40,00%	1,41 €	5,28 €	1,41 €	2,07 €	7,65 €	8,64 €	5,97 €	2,67 €	5,34 €	0,90 €	0,90 €
Extérieur							17,80 €	11,65 €	6,15 €	12,30 €	2,00 €	2,00 €

POUR NOS SENIORS

En raison des restrictions sanitaires liées à l'épidémie de covid-19, la collectivité n'a pas été en mesure d'organiser le traditionnel « Repas des Anciens » ; malgré tout, la nouvelle municipalité a souhaité mettre à disposition de ses Aînés le budget usuellement alloué à cet évènement festif afin qu'ils se fassent plaisir ou gâtent leurs proches durant la période des fêtes de fin d'année.

550 daboisiens ont donc personnellement reçu trois bons d'achats, d'une valeur totale de 15€, à dépenser à leur convenance dans les commerces et restaurants de la Commune.

En cette année particulière, cette opération permettra ainsi d'offrir un peu de bonheur tout en soutenant l'activité de nos commerçants qui en ont bien besoin.

Par le biais des activités périscolaires, les enfants des écoles se sont également associés aux élus et au personnel communal pour souhaiter à leurs Aînés, à l'aide de cartes de vœux spécialement réalisées par leurs soins à leur intention, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bien évidemment, nous espérons vous retrouver très nombreux à l'espace Léon IX l'an prochain pour partager, à nouveau tous ensemble, ce grand moment de convivialité qu'est le « Repas des Anciens » !



Mise sous plis des courriers aux anciens



Présentation des cartes de vœux réalisées par les enfants

Bienvenue à la classe 1950

Dabo : Anstett Claude, Bachmann née Schwaller Lydia, Breining Patrick, Burger née Robinet Denis, Condé Daniel, Cormier née Muller Janine, Diatchenko Alexandre, Donner née Dillenschneider Renée, Dony Charles, Eschenbrenner Bernard, François Claude, Haber Denis, Trimbur Irène, Lefèvre Roger, Leyendecker née Diss Anny, Lingenheld Georges, Ruffenach née Neubrand Martine, Schott Jean-Marie, Schott Monique et Weber née Dillenschneider Nicole.

Hellert : Barth née Bordonne Blandine, Gérard née Muller Patricia, Houth Pierre, Schreiber née Bauden Marie-Thérèse, Schwaller née Christoph Marie-Louise, Wilmonth Roland et Wilmonth née Gilles Marie-Hélène.

La Hoube : Albrecht Gabriel, Albrecht née Kaiser Françoise et Weiss née Godie Solange.

Schaeferhof : Christoph née Anstett Solange, Faccon Thierry, Litscher Jean-Pierre, Meyer née Zimmermann Agathe, Schott Ernest et Schwaller Jean-Pierre.

Commémorations patriotiques



Bouleversées en raison de la situation sanitaire, les cérémonies n'ont malheureusement pas pu toutes se dérouler cette année au grand dam de nos associations locales d'anciens combattants ; des gerbes ont cependant été déposées systématiquement à chaque date commémoratives pour honorer nos morts.

Malgré la pandémie, les cérémonies du 13 juillet à La Hoube et Dabo ont néanmoins pu se tenir en présence de la population et des autorités politiques et militaires locales. Au monument aux morts de Dabo, MM. Raymond et Michaël WEBER se sont vu décerner, respectivement, la Croix Commémorative avec agrafe Algérie et la Croix du Combattant, opération extérieure.



En 2021 : Inauguration de la borne de la 2^{ème} Division Blindée



Sous l'impulsion de M. Jean-Michel WILMOUTH, 2nd Adjoint, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'acquisition d'une borne « Serment de Koufra » pour rappeler qu'en 1944 la 2^{ème} DB du général Philippe Leclerc de Hauteclocque est passée par la Commune de Dabo pour rejoindre et libérer Strasbourg, puis poursuivre sa marche victorieuse jusqu'au « nid d'aigle » d'Hitler, à Berchtesgaden (Allemagne).

Actuellement, 109 bornes commémoratives matérialisent symboliquement, sur le territoire français, l'itinéraire emprunté par cette division. Courant 2021, Dabo fera donc partie de ce circuit historique intitulé « la VOIE de la 2^{ème} DB ».

En espérant pouvoir donner à cet événement un caractère autant commémoratif que festif !

Bois Bourgeois



Lundi 3 février 2020, les élus de Wangenbourg-Engenthal et Dabo se sont réunis avec les représentants de l'ONF pour déterminer, par tirage aux sorts, l'ordre alphabétique par lequel seront appelés les usagers lors du Tirage.

REGROUPEMENT

Les représentants de 4 scieries étaient présents lors de l'ouverture des plis de la vente groupée qui s'est tenue en mairie le 1er octobre dernier : la scierie WELSCH, l'entreprise Ernest WEBER, REKO Energie Bois et la scierie SIAT BRAUN.

La vente comportait trois articles représentant un volume sur écorce présumé de 1.965,80 m³ (sapin, épicéa, pin sylvestre et mélèze).

La scierie SIAT BRAUN s'est vue attribuer 2 lots tandis que l'entreprise Ernest WEBER obtenait le dernier ; pour un montant total de 87.960,-€.

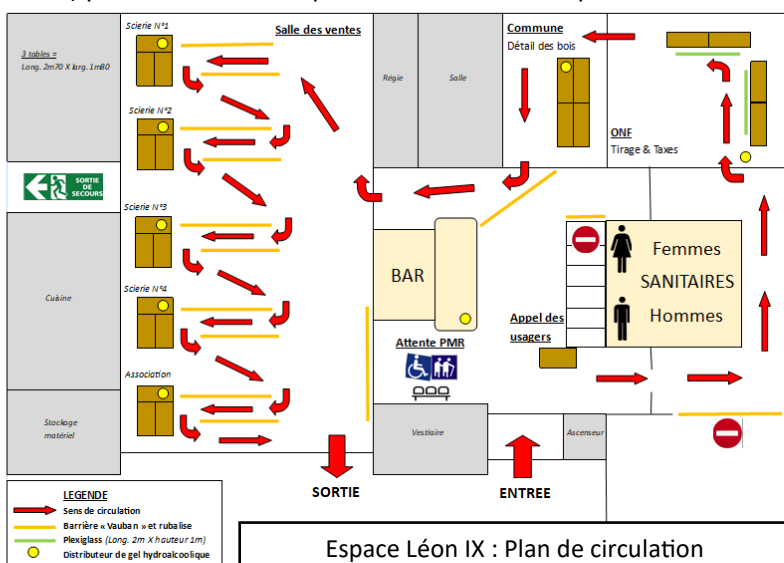
Les usagers ayant opté pour la vente groupée ont touché (hors déductions des taxes, droits d'usage et bois de chauffage) 537 € pour un lot entier et 268,50 € pour un lot veuve.

TIRAGE TRADITIONNEL

En raison des conditions sanitaires, le tirage du Bois Bourgeois 2020 a dû être repoussé à une date ultérieure ; il se tiendra en début d'année, dès que les restrictions liées aux manifestations et/ou regroupements divers auront été levées ou assouplies (nb: à ce stade de la rédaction, le tirage pourrait se tenir le mercredi 3 février 2021 mais la date définitive vous sera reconfirmée par voie de presse).

Pour le déroulement effectif du tirage, un parcours fléché sera mis en place à l'intérieur du bâtiment ; les mesures de distanciation sociale devront être respectées et le port du masque sera obligatoire. Les 433 usagers attendus seront répartis en 4 groupes par tranche horaire d'une heure et demie (2 groupes le matin : 8h30-10h00 et 10h15-11h45 / 2 groupes l'après-midi : 13h30-15h00 et 15h15-16h45) pour éviter une trop forte affluence à l'espace Léon IX.

Année	Prix en €/m ³
2010	61,43
2011	70,29
2012	46,75
2013	52,30
2014	54,52
2015	57,12
2016	48,37
2017	52,73
2018	38,57
2019	38,84
2020	44,75



MEMO du Bois

Bourgeois

- ◆ Février : signature des usagers (choix du mode de vente et du lot de bois de feu).
- ◆ Sept-Octobre : certificat de travail (à compléter par les employeurs pour les usagers célibataires).
- ◆ Octobre : transmission des feuilles de bois de feu.
- ◆ Après le 11 Novembre : tirage traditionnel (+ transmission des feuilles de bois pour les nouveaux inscrits).
- ◆ 15 jours après le tirage du bois bourgeois : prise en compte des nouvelles inscriptions en mairie.
- ◆ Visites domiciliaires (membres de la Commune Usagère, puis de l'ONF) pour les nouveaux inscrits.
- ◆ 1^{er} avril au 30 septembre : façonnage et débardage.

En forêt :

- ◆ Munissez-vous de votre feuille de bois de feu (sans quoi vous vous exposez à une possible verbalisation).
- ◆ Ne mettez de la peinture que sur les arbres à couper de votre lot : penser aux autres usagers et respecter la forêt, les rochers, les panneaux indicateurs...

DELIVRANCE DES BOIS DE PREEMPTION

L'ONF a transmis plusieurs propositions de bois à préempter mais la collectivité n'a pas donné suite en raison du contexte actuel et de la saturation du marché du bois. La commune a donc préféré refuser les lots plutôt que de les acquérir au risque de ne pas être en mesure de dégager une marge de profit ou pire de ne pas trouver d'acheteurs.

Point sur l'avancée des travaux de la MARPA



Rappel du concept : « liberté, autonomie et sécurité ».

A mi-chemin entre le domicile et l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), cette « petite unité de vie » offre à ses résidents l'indépendance d'un véritable logement de 34m² avec terrasse privative (et non une simple chambre à l'instar des maisons de retraite), l'opportunité de bénéficier de services « à la carte » (restauration collective, buanderie, animations) et la présence sécurisante d'un personnel affecté à leur bien-être. Chacun est libre de participer, ou non, à la vie communautaire et aux activités de la résidence. Les personnes qui font le choix de vivre ici sont autonomes (et souhaitent le rester le plus longtemps possible grâce aux interactions quotidiennes et aux actions de prévention organisées au sein de la structure) et bénéficient, en outre, d'un mode de vie convivial, familial et stimulant (permettant de rompre l'isolement et de continuer à s'épanouir personnellement).

Premier trimestre :

Réalisation de la plateforme par l'entreprise LINGENHELD, attributaire du marché pour le compte de la Commune de Dabo.



Sortie de confinement :

L'entreprise FAYAT, attributaire du marché de construction globale pour le compte de l'agence MOSELIS, prend possession du site : les fondations sont coulées et, très vite, les premiers murs s'élèvent. Lors d'une visite de chantier courant du mois d'août, les nouveaux élus municipaux peuvent déjà se faire un bon aperçu de la configuration du bâtiment.

Dès lors, le chantier se déroule sans interruption - tous corps d'état confondus - avec les entreprises du bâtiment : les ailes du bâtiment abritant les logements sont rapidement couvertes (charpente & tuiles) et les menuiseries extérieures posées afin de permettre aux plaquistes, électriciens, plombiers et chauffagistes de poursuivre le travail intérieur.



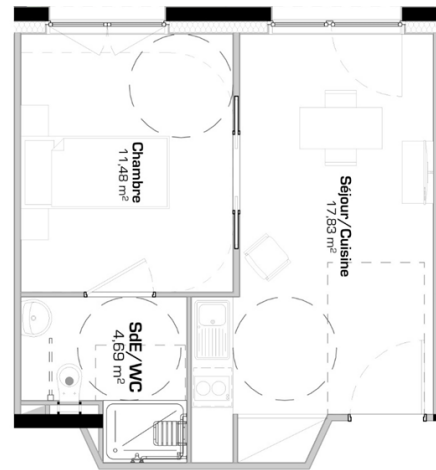
3^{ème} trimestre :

A l'intérieur du bâtiment :

Avec l'avancée des travaux de plâtrerie, la morphologie des appartements se dessine : il est ainsi possible de se faire une idée plus précise de l'agencement de chaque espace.

A l'extérieur :

Le bâtiment ressemble de plus en plus à la simulation qu'en avait faite les bureaux d'études et architectes lors de la présentation initiale du projet.



Esquisse du projet



Gros œuvre



1^{ère} couche de crépis

Décembre :

Les espaces communs de la MARPA ainsi que la dernière aile de logements sont couverts. Le chantier va s'interrompre provisoirement durant les fêtes de fin d'année.



VIVRE A LA MARPA : ESTIMATION DES TARIFS

A ce jour, la simulation réalisée « en fourchette haute » pour un appartement d'une personne (T1 de 34m²) est la suivante :

- Redevance de loyer et charges locatives = 570 €
- Charges communes de fonctionnement = 790 €

Les tarifs estimés pour les services optionnels :

- Restauration collective : petit-déjeuner = 2€ / déjeuner = 7€ / diner = 4€ ; soit 13€ par jour
- Buanderie (lavage et séchage du linge) = 10€ / machine

Nb : les chiffrages et tarifs définitifs seront affinés courant du 1^{er} semestre 2021. Les personnes d'ores et déjà intéressées sont invitées à se faire connaître auprès des services de la mairie.



Journée citoyenne 17 octobre

Le parc attendant à la future MARPA au cœur du village de La Hoube nécessitait un chantier de nettoyage et d'éclaircissement de sa futaie ; c'est aujourd'hui chose faite grâce à la mobilisation d'une trentaine de personnes en réponse à l'appel du nouveau Conseil Municipal.

Dès 8h00, les bénévoles - conduit par M. le Maire, Eric WEBER - ont fait un tour d'horizon du massif forestier pour établir un état des lieux du site et définir quels arbres il convenait de conserver et lesquels devaient disparaître ; à savoir, ceux dont le pronostic sanitaire n'était pas bon, ceux qui obstruaient les différents points de vue sur le Massif Vosgien, le Rocher et le village, ainsi que les repousses d'arbres dénuées d'intérêt. Puis, très vite, différents petits groupes se sont organisés et les tronçonneuses ont commencé à faire entendre leurs voix sur le chantier : coupe, débroussaillage, transport, stockage et empilement des buches et branchages... chacun a trouvé sa place et sa fonction dans cette petite fourmilière à ciel ouvert ! A midi, tout le monde s'est retrouvé autour d'une table pour déguster les Knacks offertes par la boucherie BRAUN. L'après-midi s'est déroulé avec le même entrain et toujours dans une franche convivialité.

Un grand merci aux participants qui, par leur travail, offrent aux futurs résidents un parc d'agrément agréable, sécurisé, aéré et ombragé... un atout supplémentaire, s'il en était besoin, pour cette nouvelle structure !





Le renouvellement des conduites d'eau potable depuis les sources Mossig et Schneematt jusqu'au réservoir de la Schleif

L'étude-diagnostic du réseau communal, finalisée en 2019, ainsi que l'installation de compteurs de sectorisation ont mis en évidence une vétusté des installations et des pertes en eau traitée importantes sur les tronçons de canalisations situés en forêt : le taux de rendement du réseau alimentant les villages de Dabo, La Hoube et Hellert atteint à peine les 42% alors qu'il devrait être - a minima - le double d'après les prescriptions réglementaires. La collectivité a donc engagé une mission de maîtrise d'œuvre pour étudier la faisabilité d'un programme de travaux substantiel portant sur 3 opérations de renouvellement prioritaires et rechercher des aides financières pour leurs réalisations.

Les travaux préconisés et leurs coûts :

Opération	Linéaire de conduite concerné par les renouvellements de réseaux	Coût de réalisation
N°1	35 ml entre la source et le réservoir de la Mossig (adduction d'eau)	19 100,00
N°2	680 ml entre le réservoir de la Mossig et la station de traitement de la Schneematt (transport)	191 600,00
N°3	4850 ml de conduite de transport entre le réservoir de la Schneematt et le réservoir de la Schleif (dont 300 ml de tunnel-galerie)	1 120 100,00
TOTAL en € HT		1 330 800,00

Les possibilités de subventionnement par l'Agence de l'Eau :

Le programme de travaux est susceptible d'être aidé à hauteur de 60% de la dépense totale retenue (taux correspondant à une aide de 40% abondée de 20% pour les communes situées en zone de montagne). Le dossier de demande est déposé.

Focus sur un ouvrage d'art : le tunnel-galerie

Creusé de mains d'hommes dans le grès vosgien 27 mètres sous le col de la Schleif il y a plus d'un siècle, cet ouvrage permet, aujourd'hui encore, une alimentation gravitaire en eau depuis les sources Mossig et Schneematt jusqu'au réservoir principal de la commune (d'une contenance de 1000m3 et alimentant les villages de Dabo, La Hoube et Hellert).

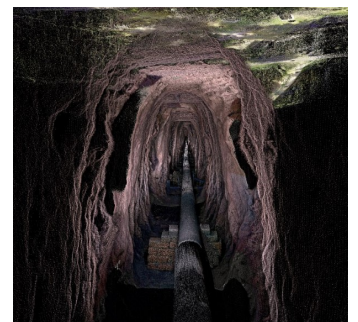
Dans le cadre du programme de renouvellement de conduites, le tunnel a fait l'objet d'une étude géotechnique et d'un levé topographique complet en 3D par la société IGECAV (spécialisée en stabilité des cavités) pour en réaliser un état des lieux exhaustif et en relever les éventuels désordres structurels. Le rapport d'inspection fait apparaître une trentaine de mètres-linaires dégradés seulement sur les 300 que compte l'ouvrage dans sa totalité : une intervention sera donc nécessaire pour en consolider les parois. Malgré ce point négatif, le rapport est néanmoins une bonne nouvelle car la possibilité de réutiliser le tunnel pour y implanter la nouvelle conduite permettra de s'exonérer d'importants surcoûts liés à l'autre option qui était étudiée par les bureaux d'études ; à savoir la modification du tracé de la conduite et la mise en place d'un surpresseur pour « passer » le col de la Schleif.



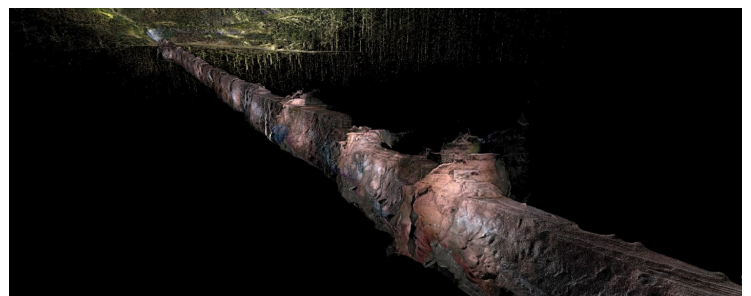
Visite d'inspection (bureaux d'études, élus municipaux et agent technique)



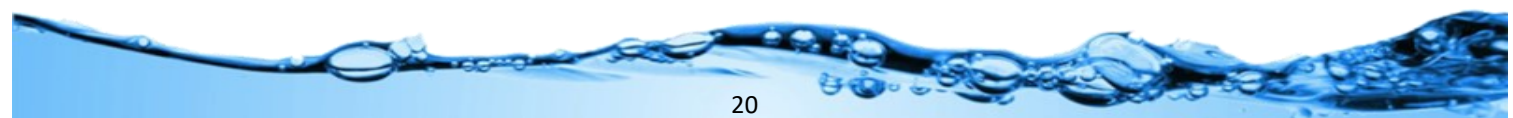
Trappe d'accès



Vue depuis l'intérieur de la galerie



Vue en perspective vers l'ouest de la galerie et de la surface



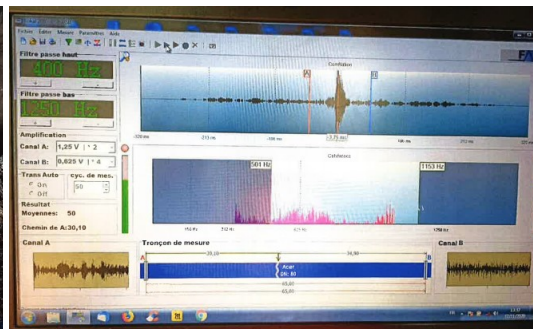
Recherches de fuites dans les villages (coût = 3.483,70 € TTC) :

Durant cette année, plusieurs campagnes d'inspection des conduites de transport et de distribution d'eau potable intra-muros ont été réalisées avec une société spécialisée en radiodétection afin de rechercher et localiser très exactement les « casses invisibles » (fuites où aucune résurgence d'eau n'est constatée) :

- 29 et 30 Juillet : village de Hellert ⇒ 4 fuites identifiées
- Août : Village de Schaeferhof ⇒ 3 fuites détectées
- 17 novembre : villages de La Hoube et Dabo (secteur Est) ⇒ 2 fuites



Réparation d'une fuite



Outil de détection de fuites



Matérialisation des casses entre 2 vannes individuelles, rue Charles de Gaulle, et sur la conduite principale, route du Zollstock.

Réparations des casses identifiées par le corrélateur (coût = 69.059,26 € TTC) :

Après les campagnes de détection, il est procédé à la réparation des fuites détectées. La systématisation de ces travaux participe à l'entretien régulier du réseau et à son bon fonctionnement, permet de réduire les pertes en eau potable et, in fine, améliore le rendement du service : avec les périodes estivales de sécheresse et d'étiage des sources de plus en plus récurrentes et surtout de plus en plus longues, c'est un réel enjeu patrimonial, économique mais aussi écologique que de sauvegarder notre ressource en eau.

Consommation d'eau journalière (en m3)	Avant	Après	Différence
Village de Dabo	298	200	98
Village de Schaeferhof	152	73	79
Villages de La Hoube et Hellert	247	130	117
Gain journalier en m3 d'eau après réparation des fuites			294

Renouvellement de 2 hydrants :

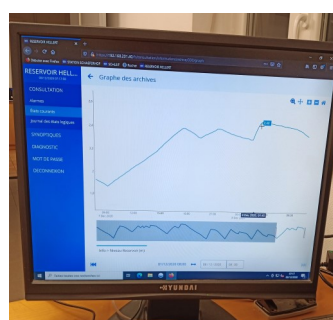
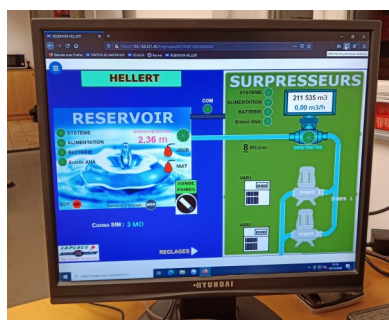
Mi-décembre, la campagne annuelle de remplacement de poteaux d'incendie vétustes s'est poursuivie afin d'assurer une meilleure sécurité des biens et des personnes en réactualisant la défense incendie du territoire.



Surveillance du réseau d'eau potable (coût = 32.342,26 € TTC) :

Des contrôles à distance ont été installés dans chaque réservoir. Désormais, il est donc possible de constater depuis les ateliers municipaux et « en temps réel » des anomalies dans les relevés de consommation journalière.

Les réservoirs ont également été dotés de dispositifs d'alarme qui transmettent à un numéro d'astreinte tout dysfonctionnement majeur détecté sur l'ouvrage concerné (coupure de courant, tentative d'intrusion, baisse soudaine du niveau de l'eau...) : il est ainsi possible d'intervenir plus rapidement et de sécuriser l'alimentation des usagers en eau potable.



Eau potable

Ministère chargé de la santé

Résultats des analyses du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Critères de recherche

Département : MOSELLE

Commune : DABO

Réseau(x) : DABO 1

Qualité de l'eau : Consultez les résultats sur le site ministériel : www.eaupotable.sante.gov.fr

Les travaux des intervenants extérieurs



MOSELLE FIBRE
16-18 Rue des Bénédictins
57000 METZ

Les travaux de déploiement de la fibre optique sur la Commune se sont déroulés en deux phases : les travaux de transport en premier lieu, puis ceux de desserte jusque devant les habitations.

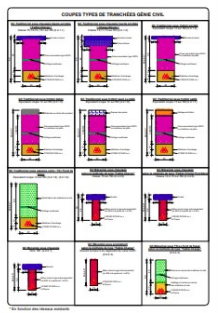
Ils ont notamment consisté en :

- La réalisation de tranchées pour l'enfouissement de la fibre optique sur les axes principaux de la Commune (routes départementales) et sur les routes forestières ;
- L'implantation de poteaux en bois sur les axes secondaires (sur les voies communales et les terrains privés moyennant la signature de conventions d'occupation);
- La pose d'un Nœud de Réseau Optique (NRO) au niveau du parking de l'Espace Léon IX et de plusieurs armoires de sectorisation dans les villages;
- La pose de chambres et de regards de visite enterrés.

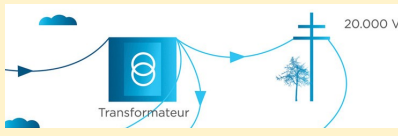
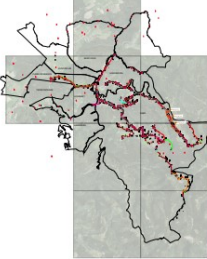
Début décembre, les 1^{ers} raccordements d'habitations ont débuté.



<p>CONCEPTION REALISATION D'UNE INFRASTRUCTURE DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES A TRES HAUT DEBITS (FTTH) SUR LE DEPARTEMENT DE LA MOSELLE</p>						
<p>CCPP DAB TRANSPORT 10</p>						
<p>PLAN D'EXECUTION</p>						
<table border="1"> <tr> <th>PROJET</th> <th>REALISATEUR</th> <th>DATE</th> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </table>	PROJET	REALISATEUR	DATE			
PROJET	REALISATEUR	DATE				

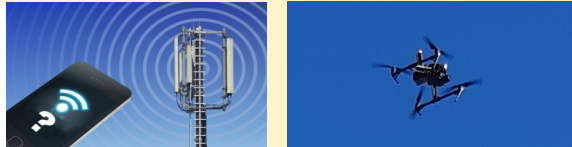


LEGENDE DE L'INFRASTRUCTURE RESEAU DE TRANSPORT OPTIQUE FTTH	
<p>Tronçons de tronçons</p> <ul style="list-style-type: none"> 01 Tronçon de transport optique FTTH 02 Tronçon de transport optique FTTH 03 Tronçon de transport optique FTTH 04 Tronçon de transport optique FTTH 05 Tronçon de transport optique FTTH 06 Tronçon de transport optique FTTH 07 Tronçon de transport optique FTTH 08 Tronçon de transport optique FTTH 09 Tronçon de transport optique FTTH 10 Tronçon de transport optique FTTH 11 Tronçon de transport optique FTTH 12 Tronçon de transport optique FTTH 13 Tronçon de transport optique FTTH 14 Tronçon de transport optique FTTH 15 Tronçon de transport optique FTTH 16 Tronçon de transport optique FTTH 17 Tronçon de transport optique FTTH 18 Tronçon de transport optique FTTH 19 Tronçon de transport optique FTTH 20 Tronçon de transport optique FTTH 	<p>Équipements</p> <ul style="list-style-type: none"> 01 Nœud de Réseau Optique (NRO) 02 Armoire de sectorisation 03 Chambre de visite enterrée 04 Poteau en bois 05 Poteau en béton 06 Poteau en métal 07 Poteau en bois 08 Poteau en béton 09 Poteau en métal 10 Poteau en bois 11 Poteau en béton 12 Poteau en métal 13 Poteau en bois 14 Poteau en béton 15 Poteau en métal 16 Poteau en bois 17 Poteau en béton 18 Poteau en métal 19 Poteau en bois 20 Poteau en béton
<p>Capacité des réseaux existants supportés</p> <ul style="list-style-type: none"> 01 Capacité des réseaux existants supportés 02 Capacité des réseaux existants supportés 03 Capacité des réseaux existants supportés 04 Capacité des réseaux existants supportés 05 Capacité des réseaux existants supportés 06 Capacité des réseaux existants supportés 07 Capacité des réseaux existants supportés 08 Capacité des réseaux existants supportés 09 Capacité des réseaux existants supportés 10 Capacité des réseaux existants supportés 11 Capacité des réseaux existants supportés 12 Capacité des réseaux existants supportés 13 Capacité des réseaux existants supportés 14 Capacité des réseaux existants supportés 15 Capacité des réseaux existants supportés 16 Capacité des réseaux existants supportés 17 Capacité des réseaux existants supportés 18 Capacité des réseaux existants supportés 19 Capacité des réseaux existants supportés 20 Capacité des réseaux existants supportés 	<p>Travaux de chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> 01 Travaux de chantier 02 Travaux de chantier 03 Travaux de chantier 04 Travaux de chantier 05 Travaux de chantier 06 Travaux de chantier 07 Travaux de chantier 08 Travaux de chantier 09 Travaux de chantier 10 Travaux de chantier 11 Travaux de chantier 12 Travaux de chantier 13 Travaux de chantier 14 Travaux de chantier 15 Travaux de chantier 16 Travaux de chantier 17 Travaux de chantier 18 Travaux de chantier 19 Travaux de chantier 20 Travaux de chantier



Travaux sur la ligne 20.000 Volts à l'entrée du village de Dabo (de décembre à mars 2021) :

- Pose de transformateurs et poteau supplémentaire en direction du Hopstein;
- Enfouissement du réseau électrique depuis la Zone Artisanale du Rott vers la rue de la Fontaine jusqu'à la rue du Sickert.



Les opérateurs de téléphonie investissent sur le territoire communal pour améliorer la couverture « Mobile » :

- FREE : Implantation d'un relais de radiotéléphonie dans le clocher de l'Eglise de Schaeferhof.
- SFR : Réhausse du pylône à la ZAC de Neustadtmühle.
- SFR : Etude de faisabilité pour l'implantation d'une antenne-relais sur le village de La Hoube. (Nb : cette antenne a vocation à résorber la zone blanche identifiée par les services de l'Etat sur cette partie du ban communal).



Passage d'un drone pour évaluer la couverture radiotéléphonique



Prise de mesures pour le remplacement des abat-sons

Les chantiers et travaux communaux

Espaces verts :

Vous avez sans doute constaté que le fauchage printanier des fossés et bords de routes a connu quelques vicissitudes cette année. La principale cause en était la défaillance technique de l'épareuse : ce bras articulé que l'on fixe à l'arrière du tracteur a subi une casse majeure qui a nécessité la commande de plusieurs pièces en provenance d'Italie. La Covid-19 ayant ralenti de nombreux secteurs d'activité, les pièces de remplacement de l'épareuse ont mis plusieurs mois à être livrées. Arrivées finalement au mois de septembre, elles ont de suite été installées et le tracteur a immédiatement repris son travail de débroussaillage des talus et espaces verts pour une « passe » complète sur l'ensemble du ban communal avant l'arrivée des mauvais jours. Nb: Durant l'intervalle, les agents municipaux - secondés par des élus - ont réalisé une partie des tronçons les plus accidentogènes avec du petit outillage manuel malheureusement ce n'est pas aussi rapide que le travail mécanisé.

Fleurissement :

Durant l'été, 2 saisonnières ont été embauchées pour prendre en charge l'entretien et l'arrosage des massifs : un grand merci à Estelle KIMENAU et Marie SCHOTT qui ont fait un travail remarqué et de qualité ; un remerciement également aux élus et à leurs conjoint(e)s qui ont procédé à la taille des massifs participant ainsi à leur mise en valeur esthétique.

Pour traduire la volonté écologique de la nouvelle municipalité, un programme de fleurissement a été élaboré. Les objectifs :

- Créer des potées et massifs fleuris et colorés tout au long de l'année ;
- Planter des vivaces afin qu'il ne soit pas nécessaire de racheter et replanter des plants tous les 6 mois ou 1 an, mais uniquement compléter les plantations au besoin ;
- Faire une utilisation raisonnée de l'eau avec des plantes adaptées au territoire et à ses conditions climatiques ;
- Réaliser des économies financières en réduisant les coûts d'achat et le temps de travail associé.

Les plantes ont donc été choisies vivaces, majoritairement à feuillage persistant, et surtout rustiques pour résister aux froids hivernaux mais aussi aux périodes de sécheresse que l'on connaît de plus en plus souvent en été.

Les 1^{ères} plantations de cette nouvelle politique de fleurissement ont débuté à l'automne. Triste et déplorable constat, à peine mis en terre de nombreux plants ont été arrachés et laissés choir à côté des pots ou proprement déplantés et volés. Ce sont là des agissements inacceptables qui montrent un grand manque de considération et de respect pour le travail accompli. Des mesures seront prises si ces dégradations - ou ce vandalisme déjà observé par le passé (et que l'on peut qualifier de complètement stupide et clairement contreproductif) - venaient à se reproduire. Par ailleurs, les prochaines plantations, ainsi que les tailles des haies et buissons qui n'ont pu être réalisées en automne, reprendront au printemps dès l'arrivée des beaux jours.



Equipements et bâtiments communaux :

- Rafraichissement de l'Espace Léon IX :

Le bâtiment restant fermé et interdit à la location en raison des conditions sanitaires, le temps a été mis à profit pour procéder à un rajeunissement des salles Klein, Chatrian et Helwige : remise en peinture des murs, plafonds et portes intérieures, changement des luminaires avec la pose de pavés LED, installation d'un écran géant motorisé dans la salle Helwige. Après avoir fait « peau neuve », l'espace sera donc à nouveau prêt à accueillir des manifestations dès que cela sera possible.

- Cimetière de Hellert :

L'entreprise CHRISTOPH a été mandatée par la collectivité pour réaliser un columbarium de 12 cases dans l'épaisseur du mur du cimetière et créer un Jardin du Souvenir pour offrir aux habitants du village une alternative à l'enterrement traditionnel.

- Travaux à la Maison d'Assistantes Maternelles : (Cf article *Babylune* page 31)
- Entretien et remplacement de chaudières :

Au vu de leur ancienneté, les chaudières de l'Espace Léon IX et du bâtiment de La Poste nécessitaient que l'on s'y intéresse : c'est aujourd'hui chose faite avec la rénovation de celle de l'Espace Léon IX et le remplacement de celle de La Poste par une pompe à chaleur bien plus performante (moyennant quelques réglages et l'attente d'une pièce permettant sa régulation) que l'ancienne au fioul.



- Renouvellement de véhicule :

A l'instar des chaudières, les véhicules municipaux prennent aussi de l'âge et nécessitent donc d'être remplacés : une bonne occasion s'est présentée (récente avec peu de km) alors l'acquisition s'est faite.

- Eclairage public :

Le passage en LED des luminaires offrent de réelles économies d'énergie. L'expérimentation réalisée rue des Pins l'a prouvé ; avec un passage de 2kVa à 0.9 kVa de puissance maximale enregistrée, raison pour laquelle la municipalité a décidé de se lancer dans un vaste programme de rénovation (cf paragraphe suivant).



Les projets municipaux 2021

Eclairage public :

Dans le cadre du 2nd appel à projet DETR 2020, la Commune a déposé une demande de subvention pour le financement de la 1^{ère} phase du programme de renouvellement de l'ensemble du parc d'éclairage public communal avec un passage des luminaires en technologie LED « basse consommation ». Le dossier portait sur la rénovation d'une centaine de points lumineux, les plus vétustes ou les plus énergivores (car fonctionnant en lampes sodium), couvrant principalement les axes principaux et secondaires de Dabo (changement des mats et luminaires) et le relamping de la traversée de Schaeferhof (nb : le relamping consiste en la suppression de la fixation actuelle de l'ampoule du candélabre et en son remplacement par une nouvelle applique équipée de Leds). Les commandes sont enregistrées pour une livraison attendue du matériel début février 2021 et une installation, dans la foulée, par les agents municipaux.

D'un montant de 52.028 € HT, la collectivité va toucher une participation de l'Etat à hauteur de 50% de la dépense.

La collectivité envisage de déposer une 2nde phase du programme (portant sur 250 lampes « néon ») pour une aide au titre de la DETR 2021.

Création d'une aire de retournement pour bus au groupe scolaire Simone VEIL :

La desserte actuelle n'est pas satisfaisante : les 2 bus scolaires sont obligés de rouler jusqu'au Petit Ballerstein, sur une voirie étroite, pour faire demi-tour et revenir sur leurs pas par la rue de la Zorn (nb : 2 bus parce qu'il est trop dangereux pour un grand modèle de circuler).

Après avoir pris attache auprès de l'autocariste local pour recueillir son expertise professionnelle, la collectivité a sollicité la MATEC pour étudier la faisabilité et estimer les coûts de reconfiguration de la chaussée (à l'angle de l'école primaire) pour qu'un autocar dispose d'un rayon de braquage suffisamment grand pour s'engager sur la route menant au bâtiment de logements : la réalisation d'une aire de retournement se ferait ainsi de manière sécurisante entre les bâtiments du groupe scolaire, à l'écart de la circulation. La création de places de stationnement pour les enseignants et les Personnes à Mobilité Réduite sera également étudiée à l'avant du bâtiment.



Vue satellite du groupe scolaire

Déménagement de la MAM dans l'ancienne école maternelle de Schaeferhof :

Nb: Le projet de déménagement attend un avis/accord de principe des services de la Protection Maternelle Infantile sur sa faisabilité technique et sur l'effectif qui pourrait potentiellement y être accueilli. A réception de ce « Graal » administratif, la nouvelle municipalité se positionnera définitivement sur l'opportunité de réaliser les travaux.

Projet de reconfiguration des espaces:



Décorations et illuminations de la Commune :

Le Conseil Municipal va créer un groupe de travail pour réfléchir à un projet global de mise en valeur des bâtiments communaux ainsi qu'une mise en lumière harmonieuse et coordonnée des espaces publics pour les fêtes de fin d'année.

Réfection de voiries :

Des élus ont rencontré en décembre dernier M. Jean-Marie KRUMMENACKER, responsable du service Assainissement de la

Communauté de Communes, pour faire un tour d'horizon des voiries communales détériorées pour déterminer lesquelles seraient prioritaires en fonction de leur état mais aussi en cohérence avec l'impact éventuel des futurs travaux de mise aux normes de l'assainissement. Un « passage caméra » dans le réseau viendra également compléter ce diagnostic technique.

Aménagement des extérieurs de la MARPA :

L'appel d'offre pour la réalisation des revêtements de route, des allées piétonnes, du parking public ainsi que des terrasses et jardins des logements est finalisé. Il va être mis en ligne sur une plateforme dédiée aux travaux publics au courant du 1^{er} trimestre 2021 pour que la Commune soit en capacité de notifier le marché et engager les travaux avant la réception effective du bâtiment.



La vie économique



Dabo est dotée d'un tissu économique très étoffé que bon nombre de communes environnantes nous envie : entreprises, commerces, services, restaurants et artisans font la richesse et le dynamisme de notre territoire.

Durant cette année particulière, tous ces professionnels ont permis aux habitants de s'approvisionner, se dépanner ou se soigner à proximité et en toute autonomie... une réelle chance !

Le marché hebdomadaire du samedi matin est également un plus en matière d'activité commerciale : en 2020, la présence ponctuelle de nouveaux commerçants-ambulants a renforcé son attractivité... Une plus grande diversification d'exposants sera recherchée en 2021, en veillant toutefois à ne pas créer de concurrence avec les activités déjà en place.

LES COMMERCES

ALIMENTATION GENERALE ET SPECIALISEE

Boucherie-Charcuterie-Traiteur BRAUN	2 rue des Vosges, à Dabbo	03.87.07.42.34
Boucherie-Charcuterie-Traiteur KIMENAU	2 rue St Léon IX, à Dabo	03.87.07.48.57
Boulangerie-Pâtisserie-Tabac-Supérette REIN	2 rue Leclerc, à Schaeferhof	03.87.07.46.13
Boulangerie-Pâtisserie SCHOTT	16 place de l'Eglise, à Dabo	03.87.07.40.47
Vins-Caviste « Les vins qu'on aime »	46 rue Ste Odile, à Schaeferhof	06.74.37.23.94
Apiculteur-miels et autres produits de la ruche - Miels LIMON	Zone Artisanale, à Dabo	03.87.07.41.29
Supérette de proximité VIVAL	17 place de l'Eglise, à Dabo	03.87.07.40.03

COMMERCE DE DETAIL

Tabac-Presses-Loto-Souvenirs « bureau de tabac ANSTETT »	19 place de l'Eglise, à Dabo	03.87.07.46.39
Tailleur sur cristal et verre « Cristal de Dabo LEHRER »	30 rue St Léon IX, à Dabo	03.87.07.48.88
Tailleur sur cristal « Cristallerie Charles FOGEL »	65 rue Leclerc, à Schaeferhof	03.87.07.46.65
Quincaillerie-Gaz APPREDERISSE et fils	17 rue des Vosges, à Dabo	03.87.07.40.52

BEAUTE, BIEN-ETRE

Coiffeur-Barbier « Coiff' Actuel »	8 rue des Vosges, à Dabo	03.87.07.40.22
Coiffeur « Virginie Coiffure »	8 rue Leclerc, à Schaeferhof	03.87.23.70.38

GARAGE AUTOMOBILE—STATION SERVICE

Garage ERB	14 rue Leclerc, à Schaeferhof	03.87.07.41.11
------------	-------------------------------	----------------

OBSEQUES - POMPES FUNEBRES

Pompes funèbres RUFFENACH	1 rue des Vosges, à Dabo	06.07.18.26.22
---------------------------	--------------------------	----------------

LES ENTREPRISES

TRAVAUX PUBLICS

Groupe LINGENHELD	9a rue St Léon IX, à Dabo	03.87.03.02.70
KREMER Jean-Pierre	5 rue de la Paix, à Hellert	09.54.01.71.08

AMENAGEMENT EXTERIEUR & GROS ŒUVRE

CHRISTOPH Sàrl (+ location grue et coffrage, transports divers)	9 rue du Nusskopf, à Hellert	03.87.07.07.07
Cobatra Habitat (+ maçonnerie générale)	17 rue des Vergers, à Schaeferhof	06.16.17.05.18
Terrassement - Ets ANTONI Père et Fils	16 rue Ste Odile, à Schaeferhof	06.74.02.59.46
Aménagement paysager - Jean-Marc FREYERMUTH	47 rue Charles de Gaulle, à Hellert	03.87.07.15.72

COUVERTURE-TOITURE & PLOMBERIE

APPREDERISSE et fils	17 rue des Vosges, à Dabo	03.87.07.40.52
ZIMMERMANN Laurent	9 rue des Rochers, à Schaeferhof	03.87.08.87.02

ELECTRICITE

Electricité générale BARTH Paul Sàrl	8 rue Falkenberg, à Hellert	03.87.08.82.59
Docatec	42 rue Charles de Gaulle, à Hellert	03.87.08.84.30
FREYERMUTH René	31a rue de la Fontaine, à Dabo	03.87.07.46.10
SCHOTT Marcel	32 rue Foch, à Schaeferhof	03.87.07.44.02

MENUISERIE

A.S. Fermetures	73b rue Belle Vue, à La Hoube	03.87.08.08.34
Ets DILLENCHNEIDER-SCHOTT	20 rue des Vergers, à Schaeferhof	03.87.07.43.81
Menuiserie RS (+ agencement int/extérieur, ameublement sur mesure)	38a rue des Vosges, à Dabo	06.11.34.16.11
RUFFENACH Richard	31 rue de la Fontaine, à Dabo	03.87.07.48.83

PEINTURE - CREPIS

ADL Peinture (+ isolation thermique extérieure)

4 rue du Sickert, à Dabo

03.87.07.45.14

CHRISTOPH Thierry

18 Grand Ballerstein, à Dabo

03.87.07.48.09

FERRONNERIE - MENUISERIE METALLIQUE

BJORN Richter

47 rue Leclerc, à Schaeferhof

03.87.07.35.24

NETTOYAGE

Société HOLDER Propreté

61 rue Belle Vue, à La Hoube

03.87.07.92.86

ELAGAGE - ABATTAGE - EXPLOITATION FORESTIERE - BOIS DE CHAUFFAGE

Bois de chauffage - Ets ANTONI Père et Fils

16 rue Ste Odile, à Schaeferhof

06.74.02.59.46

Elagage - abattage - KREMER Christophe

5 Ententhal, à Dabo

03.87.07.35.58

Exploitation forestière - ROHNER Sàrl

9 rue du Calvaire, à Dabo

03.87.07.36.14

Elagage - abattage - dessouchage - WEBER Arnaud

39 rue Charles de Gaulle, à Hellert

06.84.05.59.04

LOISIRS et ANIMATIONS

Jeux RAMM (location babyfoot, billard, flipper, fléchette ...)

3 rue de la Fontaine, à Dabo

06.72.81.23.99

« Le Coffre à Idées » (animations, spectacles pour enfants, sono. et éclairage) rue de la Fontaine

06.79.29.05.77

ANIMAUX

Taxinimal (taxi pour animaux)

rue des Vosges, à Dabo

06.68.68.26.01

« Au domaine du Loup Berger » (éducation canine)

28 rue Charles de Gaulle, à Hellert

06.76.44.16.03

LES PROFESSIONNELS DE SANTE

Docteur Christian GNAEDIG

15a rue St Léon IX, à Dabo

03.87.07.40.43

Docteur Sylvie RINN

1a rue St Léon IX, à Dabo

03.87.07.42.43

Kinésithérapeute-Masseur (+ rééducation)

1 rue de la Fontaine, à Dabo

03.87.07.08.26

Cabinet d'infirmiers libéraux (+ auxiliaires de vie)

9 rue St Léon IX, à Dabo

03.87.07.42.11

Pharmacie du Rocher

22 place de l'Eglise, à Dabo

03.87.07.40.16

HOTELLERIE-RESTAURATION-TOURISME

RESTAURATION

Auberge Katz (bar, restaurant)

2 place de l'Eglise, à Dabo

03.87.07.40.04

Café DANOBER (café, bar, PMU)

15 place de l'Eglise, à Dabo

03.87.07.40.33

La Chouette d'Or (snack, bar)

Au pied du Rocher de Dabo

03.87.23.98.78

Restaurant du Château

49 rue Leclerc, à Schaeferhof

03.87.07.41.10

Restaurant du Zollstock

11 route du Zollstock, à La Hoube

03.87.08.80.65

HOTEL- RESTAURANT

Hôtel-Restaurant des Vosges

41 rue de la Forêt Brûlée, à La Hoube 03.87.08.80.44

MEUBLES DE TOURISME et CHAMBRES D'HOTES

Consultez le site : <https://www.paysdephalsbourg.com>

NOUVEAUTE et RENOUVEAU...

Le 1^{er} trimestre 2021 verra l'ouverture d'un magasin de vente, réparation et location de VTT et notamment des vélos électriques : « Le Relais du Cycle ». Cette nouvelle activité commerciale contribuera à compléter et diversifier l'offre touristique du territoire. Souhaitons une belle réussite à Franck CHEVRIER qui est à la tête de ce projet !

Félicitations et remerciements à Laurent SCHOTT pour la splendide rénovation de sa boulangerie-pâtisserie ; celle-ci participe à l'embellissement et à la mise en valeur du centre-bourg de Dabo et de la commune en général !



L'attractivité de la Commune est l'affaire de tous... aidez-nous à l'embellir !

Un territoire est attractif grâce à la multiplicité de ses commerces, ses services à la population et ses associations... le rendre encore plus plaisant est cependant à la portée de tous ses habitants : l'embellissement d'une commune est souvent lié à de petits gestes, simples et individuels, tels que des fleurs dans les jardins, des décorations sur les fenêtres et balcons ou même simplement la remise en peinture d'une clôture... toutes ces choses peuvent parfois sembler anodines à certains mais, mises bout à bout, elles participent à rendre la rue plus jolie, le village plus charmant et, finalement, la commune plus attrayante !

Ainsi, si chacun fait un petit effort, additionné au travail réalisé par la collectivité, les résultats n'en seront que meilleurs !

S'il fallait encore s'en convaincre, il suffirait de traverser les villages de nos proches voisins alsaciens.

Beaucoup de personnes s'investissent déjà pleinement : entretien et nettoyage réguliers des abords de leurs habitations, fleurissement en été, décorations diverses et variées au fil des saisons, illuminations des façades en hiver... remercions-les et souhaitons qu'elles fassent de nombreux émules !

L'épidémie de coronavirus

Retour sur une année mouvementée pour la collectivité :

Afin de lutter contre la pandémie, la France est entrée officiellement en **confinement général du 17 mars au 11 mai 2020**. Durant cette période, certains agents administratifs et techniques de la mairie ont néanmoins travaillé en présentiel (les lundis, mercredis et vendredis matin) pour maintenir un service minimum à la population ; et dire que ce ne fut pas une chose aisée n'est pas un vain mot. En effet, bien qu'invisible à la population, le travail n'en a pas moins été essentiel pour assurer la continuité du service public et préparer la phase de déconfinement à suivre.

Les « petits tracas » du début du confinement :

- Recensement du matériel disponible dans les bâtiments communaux : Au 17 mars, la mairie ne disposait que de 18 masques FFP2 et 2 boîtes de masques chirurgicaux en papier « vestiges périmés » de la grippe H1N1 de 2009-2010. Ces quelques équipements de protection individuels ont été exclusivement affectés au service Etat Civil pour l'enregistrement des éventuels futurs actes de décès liés à la pandémie dont on ne pouvait connaître les répercussions à l'échelon local.
- Approvisionnement en matériel : L'urgence logistique a été au cœur des préoccupations des agents municipaux et un enjeu majeur de cette 1^{ère} période de confinement : établir des groupements de commande avec l'Association des Maires de la Moselle et la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg fut un préalable indispensable pour effectuer un achat groupé de masques (pour la protection des agents dans l'exercice de leurs fonctions et pour distribuer à la population); contacter les fournisseurs privilégiés de la collectivité pour rechercher des produits d'hygiène et d'entretien, des produits ménagers à base de javel, des gants et du gel hydroalcoolique... des contacts difficiles (notamment en raison du télétravail et de la difficulté à joindre ses interlocuteurs usuels) et chronophage en temps de travail !
- La chasse aux contenants : quand bien même, les commandes étaient passées et les produits arrivaient « au comptegoutte », ils se présentaient souvent en bidons de 30 litres avec des contenants impossibles à acquérir (à l'exemple des flacons poussoirs) : qu'à cela ne tienne, on fouille dans les débarras et caves, on récupère des bouteilles en plastique et on transvase ... la salle de repos de la mairie s'est ainsi transformée en usine de reconditionnement !
- Application des directives nationales : recommandations, protocoles provisoires (et sans cesse modifiés), informations fragmentaires ... chaque jour avait son lot d'évolutions, de modifications, de nouvelles orientations à prendre en compte et à adapter au plus tôt au niveau local... un casse-tête procédural à démêler et appliquer !

Le plus « gros tracas » rencontré durant cette période :

On l'oublie bien trop souvent mais l'eau est un bien qui nécessite un traitement spécifique pour être rendu propre à la consommation humaine : conditionné en bidon de 20 litres et d'une durée de vie limitée (3 mois à date de réception), le stock communal d'extrait de javel nécessaire à ce traitement permettait de tenir cinq semaines. Avec les recommandations de l'Agence Régionale de Santé prescrivant une chloration plus importante, ce délai se réduisait encore un peu plus. Et enfin, avec les entreprises qui fermaient leurs portes ou recentraient leur activité (et leurs stocks) sur leurs propres besoins, la fourniture de l'extrait de javel nécessaire à la chloration du réseau d'eau potable devenait chaque jour plus préoccupante ; d'autant plus que la durée du confinement était incertaine... Il a donc fallu faire des pieds et des mains pour s'approvisionner !

A compter du 20 avril, la collectivité a sollicité certains de ses agents (techniques et activités périscolaires) sur la base du volontariat pour assurer les activités indispensables à la sécurité des personnes sur le domaine public (entretien des routes et espaces verts), à la prévention des risques sanitaires (nettoyage accru des locaux) et à l'accueil des enfants de parents dont le travail était indispensable à la Nation (mise en place d'un dispositif de garde).

Bien évidemment, l'organisation du travail a dû être adaptée aux règles d'hygiène, aux nouvelles mesures d'entretien des locaux et des équipements ainsi que des consignes de distanciation physique liées à la pandémie.

Tous ont répondu présents... qu'ils en soient ici remerciés !

Avec le déconfinement (le 11 mai) et la reprise partielle des activités, les difficultés d'organisation des services n'ont pas été levées pour autant : entre le personnel classé « à risques » (qui ne pouvait reprendre son poste) et celui dont l'activité professionnelle était interdite (gestion des Etablissements Recevant du Public : salles polyvalentes, billetterie du Rocher...), il a encore fallu « jongler » et proposer à certains agents des missions bien éloignées de leurs fiches de poste et des fonctions pour lesquelles ils avaient été embauchés... là aussi, ils ont tous fait preuve de bonne volonté ... Encore un grand merci pour leur implication au sein de la collectivité !

Courant du mois de juin, la collectivité a enfin reçu sa commande de masques pour la population : les habitants ont donc été invités à venir les récupérer en mairie ou lors des permanences organisées dans les villages et tenues par les nouveaux élus municipaux. Ces derniers tiennent également à remercier Mme FUNFROKEN Nathalie et son association, le LYONS CLUB, pour les masques en tissus réalisés à destination des enfants du Périscolaire.

Evaluation des coûts financiers induits par la pandémie :

- Masques = 21.200 € TTC (obtention de 6.600 € en subventions).
- Produits d'hygiène et d'entretien = Le montant est resté stable par rapport à l'année antérieure (env. 5.000 €) mais certains équipements ont été totalement fermés ou ponctuellement une bonne partie de l'année... Ce poste de dépenses va donc subir une forte augmentation en 2021 si l'activité reprend normalement mais avec des règles d'hygiène identiques à ce jour !



Les incivilités

Un peu de civisme, que diable !



L'an passé, il avait été abordé dans cet article la problématique des animaux (bruits intempestifs, déjections et vagabondages) ainsi que le respect de la nature (ne pas utiliser la forêt comme une décharge à ciel ouvert, dépôt de détritus et de déchets sauvages dans des lieux inappropriés : points de regroupement, cimetières, plateformes de récupération des déchets valorisables...).

Cette année encore, malheureusement, il convient de rallonger la liste des incivilités et des dégradations perpétrées par des concitoyens peu scrupuleux du « vivre ensemble » et du « respect des règles de vie en communauté ». Pour qu'il fasse bon vivre dans nos villages, ces comportements doivent cesser :

La vitesse excessive dans les villages : Faut-il attendre qu'il y ait un accident grave ou que la collectivité fasse plus régulièrement appel à la force publique pour verbaliser les conducteurs, pour que les chauffards comprennent les risques qu'ils prennent et font prendre aux autres du fait de leur inconscience ?

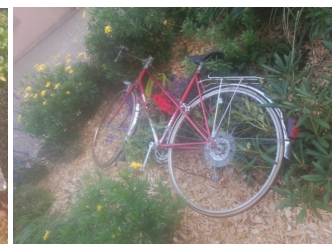
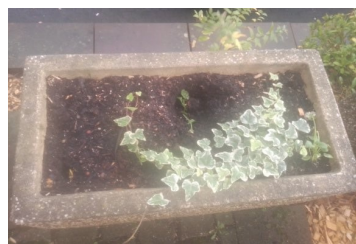
Le stationnement aux abords des écoles : Pensez aux enfants qui n'appréhendent pas le danger comme les adultes ! Garez-vous correctement le long de la route ou sur les emplacements matérialisés, vérifiez à deux fois lorsque vous manœuvrez et évitez les arrêts en double-file... Même si c'est l'expression à la mode actuellement, l'école n'a pas mis en place, et c'est heureux, un service de « click and collect » de vos enfants... alors prenez le temps qu'il faut pour les déposer et les récupérer en toute sécurité !

L'élagage de vos plantations : L'entretien régulier de vos arbres, arbustes et diverses haies pourrait permettre d'éviter la survenue d'accidents sur les réseaux électriques et téléphoniques ; voire même au niveau de la circulation routière (défaut de visibilité) ou piétonne (trottoirs encombrés par les branchages et empêchant le cheminement).

L'entretien des trottoirs et caniveaux au droit des propriétés privées : Ces tâches sont dévolues aux propriétaires riverains (balayage, désherbage et déneigement). Merci d'en prendre bonne note car la collectivité, qui doit déjà entretenir plus de 30km de voiries, ne peut se substituer à chacun d'entre vous. (Nb : dans un même ordre d'idée, évitez d'utiliser les avaloirs comme déversoirs à déchets au risque de les boucher et de les voir déborder au 1^{er} gros orage !).

Le vandalisme et les dégradations volontaires : Plantes arrachées, décorations saccagées, équipements publics détériorés... Autant d'actes qui se passent de commentaires !!! Dorénavant, une plainte en gendarmerie sera systématiquement déposée et une enquête diligentée.

**Respect, responsabilité, entre-aide et solidarité
sont des mots clés pour vivre en harmonie !**



Les signalements de dommages sur réseaux

Fil électrique ou téléphonique au sol ou décroché de leur support, panne de courant...

Les bons gestes pour une intervention rapide et un suivi des opérations de remise en service :

https://dommages-reseaux.orange.fr/

Signaler un équipement* endommagé sur la voie publique

Fileaux cassés ou perchés, câbles décrochés ou amochés, armoires ouvertes ou déformées. Le service "dommages-réseaux" permet à toute personne de signaler une anomalie constatée sur des équipements du réseau Orange*.

En signalant ces anomalies, vous permettez à Orange de réparer rapidement ces installations et de maintenir ainsi la bonne qualité des services aux usagers.

Signaler un équipement Orange* endommagé

CONTACTS POUR LES PARTICULIERS

EN CAS DE PANNE, D'INCIDENT SUR LE RÉSEAU, DE CÂBLES À TERRE...

Enedis met à disposition

Un numéro d'appel dédié aux clients particuliers

09 726 750 57

Enedis à mes côtés

Disponible sur App Store et Google Play, l'application « Enedis à mes côtés » propose des services enrichis pour faciliter votre quotidien.

L'application « Enedis à mes côtés » propose :

- Le diagnostic pas à pas en cas d'absence d'électricité sur une installation et la mise en relation avec le dépannage Enedis si les difficultés persistent ;
- Le suivi des coupures d'électricité liées au réseau et l'affichage de l'heure prévue de rétablissement du courant ;
- La recherche des coupures au niveau d'une commune ou d'une rue avec l'historique des adresses recherchées et la possibilité de les ajouter à ses favoris,
- En complément de la liste détaillée des coupures, une carte zoomable/dézoomable qui s'appuie sur la géolocalisation est disponible ;
- En cas d'absences répétées lors du passage du technicien en charge du relevé, la transmission des index d'un compteur en toute autonomie ;
- La mise en relation facilitée avec un conseiller qui pourra répondre aux besoins du client ;
- Une FAQ et des conseils notamment dans le domaine de la prévention des risques électriques (travaux à proximité des lignes, élagage, perçage...).

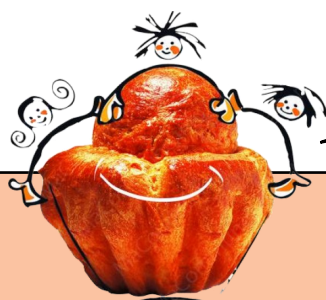
Vous pouvez télécharger l'application sur les différents stores (App Store et Google Play) à partir de ce QR Code :

Les Messtis ... Enfin la fête !



Les opérations caritatives

**Montant de la collecte :
2.482 €**



Opération « Brioches de l'Amitié » Quand la gourmandise n'est plus un péché !

Comme chaque année, l'opération a remporté un vif succès et l'association des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de la région de Sarrebourg a, une nouvelle fois, remercié les habitants de la Commune pour leur implication.

Et encore un grand merci à l'association locale « Les Pas Rapides »,
aux élus municipaux et aux bénévoles pour leur mobilisation !

Opérations « Bracelets » et « Jouets » Footballeurs au grand cœur !

Le 5 décembre dernier, la trentaine de jeunes pousses de l'ASSD s'est retrouvée sur le terrain de la Stampf pour un après-midi d'entraînement... du foot, oui, mais pas que !

Solidaires de l'opération « chaîne de passes » mise en place pour le Téléthon par le District mosellan de football, les jeunes ne sont pas venus les mains vides : chacun d'entre eux a, en effet, amené un paquet contenant un jouet en bon état, une douceur, un livre, un vêtement chaud, un dessin... qui sera distribué à un enfant dont les parents bénéficient des aides alimentaires des Restos du Cœur de Sarrebourg.

Ayant déjà fait preuve de générosité à l'occasion de l'opération « Octobre Rose » où ils avaient vendu des bracelets et récolté la coquette somme de **250 € au profit de la lutte contre le cancer** ; nos mini-footballeurs - à l'instar de certaines de leurs idoles engagées - se mobilisent pour de bonnes et justes causes.

Un grand merci à eux !



La vie associative

Le Club Vosgien du Pays de Dabo

L'année 2020 restera dans les mémoires des bénévoles et adhérents du Club Vosgien du Pays de Dabo : la crise sanitaire a obligé l'association à annuler de nombreuses marches et manifestations et à reporter le séjour à Evian au mois de juin 2021.

Pour autant, le Club n'est pas resté inactif :

- Dès la sortie du confinement, le Club a rapidement réagi en proposant des marches aux alentours de Dabo, dans le respect des gestes barrières.
- De leur côté, les bénévoles en charge de l'entretien des sentiers ont mis les bouchées doubles pour rattraper le retard pris : ils ont travaillé en individuel et en petits groupes pour entretenir les 158 kilomètres du secteur, même plusieurs fois pour certains circuits. Le pont de la Table de la Paie a été entièrement rénové aux frais de l'association.
- En matière de communication touristique et des loisirs, les membres du Club Vosgien ont très activement contribué à la promotion du secteur en participant à plusieurs reportages télévisés.

Le programme des marches de 2021 est prêt.

Consultez-le, dès le début de la nouvelle année, sur le site internet www.clubvosgiendabo.com... et n'hésitez pas à venir rejoindre ces dynamiques bénévoles pour une ballade sur les sentiers du Club Vosgien ou pour aider à leur entretien.

Contact : 06.41.59.99.72

Un grand merci aux bénévoles du Club qui œuvrent à l'entretien, l'équipement et la préservation des chemins dans nos forêts.



La Team FZ - Course à pied / Trail (Association PATRIMOINE PAYSAGES ET LOISIRS)

50 sportifs de 20 à 60 ans, dont 30% de féminines composent actuellement les effectifs de la « Team Foulées de la Zorn ».

L'activité principale est le Trail (course à pied en pleine nature) mais les adhérents pratiquent aussi le Run and Bike, le Cross, le Duathlon, le Triathlon... plusieurs d'entre eux participent à des Semi-marathons ou des Marathons.

A noter également, le développement d'une section Cani-cross avec une dizaine de membres à quatre pattes.

Les sorties trails ont lieu les mercredis à 18h15 et dimanches à 9h30 et permettent de découvrir ou redécouvrir les chemins autour de Dabo.

Une ou deux fois l'an, des week-end dédiés à la course à pied ou à la marche sont organisés à l'instar du Trail des Marcaires (vallée de Munster), du Trail du Guirbaden (Grendelbruch), du Trail du Lison (Jura) où nos sportifs portent fièrement les couleurs de Dabo. En cette fin d'année, l'association prévoit d'emprunter une partie du GR5 sur le sommet des Vosges puis de réaliser le tour de Lac de Pierre-Percée en courant au printemps 2021.

La pandémie a eu raison de la XIème édition du Trail de Dabo mais ça n'est que partie remise : la prochaine édition est prévue le dimanche 27 juin 2021 avec un départ depuis l'Espace Léon XI : 1.000 coureurs y seront attendus, répartis en trois courses (7.5, 16.5 et 34 km) ainsi qu'une épreuve de marche nordique. Si les conditions sanitaires le permettent, cette jauge de coureurs sera conservée pour préserver la qualité d'accueil et toute la convivialité qui fait que les coureurs reviennent d'année en année. Rappelons que l'épreuve s'impose comme un événement sportif majeur dans le Grand Est ; les coureurs y apprécient la qualité des parcours qui mettent en valeur les atouts et les richesses naturelles de notre magnifique région.

Encore un grand merci à la collectivité pour son soutien logistique et aux habitants pour les encouragements qu'ils dispensent aux coureurs tout au long du parcours.

Retrouvez toutes les infos sur la page Facebook de la « Team Foulées de la Zorn ». Pour connaître nos activités, partager nos sorties trail ou devenir bénévole le 27 juin prochain, contactez-nous par e-mail à team.fz.57@gmail.com.

Toute la Team Foulées de la Zorn vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.





En cette année particulière, la MAM a dû fermer ses portes durant 2 mois lors du 1^{er} confinement (mars et avril). Puis, en mai, l'accueil des enfants a repris progressivement. Les activités au sein du local ont été, pour la plupart, maintenues : promenade, bricolage, atelier motricité et visite de Saint Nicolas...

Les manifestations ont, quant à elles, malheureusement dû être annulées (samedi «Jeux» à l'Espace Léon IX et tombola du Messti de Schaeferhof). Pour palier au manque de rentrées financières liées à l'interdiction de ces événements, des grilles de tombola ont été proposées aux familles durant l'été et une vente de fromage a été organisée en novembre.

En fin d'année, des travaux ont été entrepris par la Commune dans une pièce attenante à la MAM : il convenait en effet d'agrandir rapidement la structure pour solliciter un nouvel agrément pour chaque assistante maternelle ; l'objectif étant de répondre à la demande de garde de 2 familles supplémentaires.

Pour 2021, l'effectif d'accueil est d'ores et déjà au complet. Souhaitant à nouveau organiser les manifestations habituelles pour financer l'aménagement des nouvelles pièces avec du matériel neuf, Virginie et Johanna espèrent vous y voir participer en nombre. Elles remercient la municipalité et les daboisiens pour leur indéfectible soutien.

Renseignements et informations au 09.50.48.42.52.



**Pomme
d'Api**

Le 13 juillet dernier, l'association des parents d'élèves « Pomme d'Api » a organisé une manifestation pour récolter des fonds au profit du groupe scolaire Simone Veil. L'argent servira à financer des projets éducatifs ou culturels pour les élèves (sorties scolaires et spectacles) et aiguïser leur curiosité avec l'acquisition de nouveaux livres ou autres supports pédagogiques.





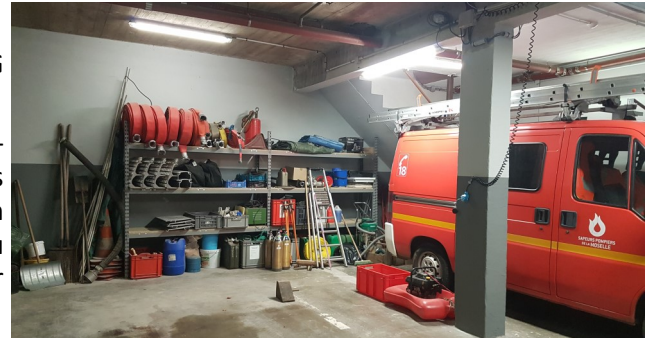
Pompiers de Dabo : 2 nouveaux volontaires !

Deux jeunes sont venus étoffer l'effectif de la caserne de Dabo ; ils ont répondu à l'appel à volontaires lancé l'an passé par affichage et courriers dans les boîtes aux lettres. Leurs motivations : la fascination des pompiers « depuis tout petit », des amis déjà engagés dans le corps des sapeurs-pompiers et surtout, l'envie d'aider les autres !



Un grand merci à Martin ZIMMERMANN et Matthias SCHNAKENBOURG pour leur engagement à notre service !

Cette année, les sapeurs-pompiers ont effectué des travaux de réaménagement dans la caserne afin de mieux organiser le stockage des divers équipements d'intervention : petits travaux de démolition, remise en peinture des 2 garages, installation d'étagères pour le rangement du matériel. La caserne a également reçu un réassortiment de mobilier par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Moselle.



Le site officiel de la Commune de Dabo

Le nouveau site internet de la mairie www.dabo.fr est en ligne depuis fin novembre !

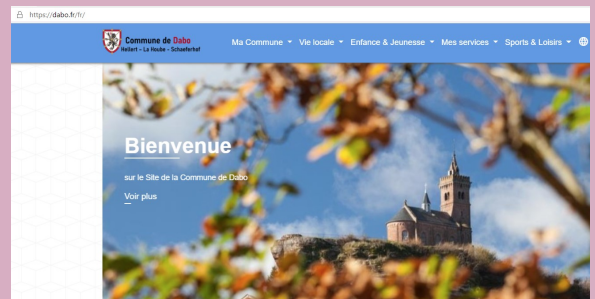
Plusieurs mois de travail ont été nécessaires pour sa création et sa mise en ligne. N'hésitez pas à partir à la découverte de ce tout nouveau site, vous y trouverez de nombreuses informations utiles. Consultez-le régulièrement car il va ainsi s'étoffer au fil du temps et évoluer : de nouvelles pages et des compléments seront ajoutés et mis à jour.

Une page Facebook est également dédiée à la Commune :

« [Commune de Dabo](#) ».

Elle a vocation à devenir une passerelle entre le site officiel et les différentes pages Facebook des acteurs locaux (associations, restaurateurs, commerçants, artisans ...) et permettra de partager toutes les actualités qui font la richesse et le dynamisme de notre territoire ...

Suivez-la pour ne rien manquer de la vie locale !



Gendarmerie de Dabo

Renseignements et informations pratiques :

Pour contacter les services de la Brigade de Proximité, il vous faut composer le 03.87.07.40.06 (pour la BP de Dabo) ou le 03.87.24.10.08 (pour la BP de Phalsbourg) :

- Du lundi au samedi (hors jours fériés) : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ;
- Les dimanches et les jours fériés : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

En dehors de ces horaires et pour toute intervention urgente, composez le 17. Vous serez alors mis en relation avec le centre opérationnel et de renseignement de la gendarmerie à METZ. Votre interlocuteur engagera une patrouille pour gérer la situation.

Pour les signalements d'infractions via internet, vous devez selon les cas contacter les sites suivants :

- Piratages dans une entreprise : cyber@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Contenus illégaux sur internet : <https://www.internet-signalement.gouv.fr>
- Courriels ou sites d'escroqueries : <https://www.internet-signalement.gouv.fr> ou le N° vert : 08 05 805 817
- Spams : <https://www.signal-spam.fr>
- Sites de phishing (récupération d'informations confidentielles auprès des internautes) : <https://phishing-initiative.fr/>
- Dispositif national d'assistance aux victimes de cyber-malveillance : <https://www.cybermalveillance.gouv.fr>

JE DONNE MON SANG,
JE SAUVE DES VIES!



L'Amicale des donneurs de sang bénévoles

Le Don du Sang est une réelle nécessité. L'Établissement Français du Sang vous rappelle qu'il est en effet important de donner son sang de manière régulière et sur la durée car les besoins sont constants : plasma, globules et plaquettes sont des produits sanguins primordiaux pour sauver la vie d'une multitude de malades.

« L'Établissement Français du Sang remercie l'ensemble des donneurs pour leur incroyable mobilisation depuis le début de la crise sanitaire ».

Tous ensemble, restons mobilisés !

Notez les dates des prochaines collectes et venez nombreux :
les 12 janvier, 11 mai, 6 juillet et 16 novembre de 17h à 20h.



Bibliothèque de Dabo

En raison des conditions sanitaires, les permanences ont lieu uniquement les **Samedis de 9h00 à 11h00** au N°4 de la rue Saint Léon IX

Emprunts gratuits et tous publics : romans, bandes dessinées, albums et documentaires, policiers, science fiction, histoire, culture...

A noter : possibilité d'emprunter des livres lus en support CD.

Retrouvez les informations et l'actualité de la bibliothèque de Dabo et des bibliothèques de Moselle sur le site <http://moselia.moselle.fr>



COVID-19 : ÉVITONS LA PROPAGATION DU VIRUS



MOUCHOIRS, GANTS, MASQUES, doivent être impérativement ENFERMÉS DANS UN SAC PLASTIQUE

PUIS JETÉS DANS VOTRE POUBELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES



Ces déchets ne doivent en aucun cas être mis dans le bac de tri des emballages.

Pôle Déchets



PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

Vous emménagez ?

Vous déménagez ?

Un changement dans votre foyer ?
(Départ, arrivée d'un membre dans votre foyer, naissance, décès, etc.)

N'attendez pas, contacter le Pôle Déchets par mail pole-dechets@pays-sarrebourg.fr

ou adressez-vous directement à nos bureaux
Pôle déchets du Pays de Sarrebourg - Terrasse Normandie
ZAC des Terrasses de la Sarre
CS 70150 - 57403 SARREBOURG CEDEX

www.pays-sarrebourg.fr

Décorations et animations villageoises

Visite de Saint Nicolas dans les écoles maternelles



Nostalgie des plus grands :



Noël

Lutins au travail à Dabo et à Hellert :



Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 - Mardi et Jeudi de 9h00 à 12h00
 Tel : 03.87.07.40.12 / Fax : 03.87.07.41.79 / E-mail : mairie@dabo.fr